



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-135503>

Département(s) de publication : 17

Annonce n° 24-135503

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté de Communes de l'Île d'Oléron (17)

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Délégation de service public pour la gestion du cinéma Eldorado

Description : Délégation de service public pour la gestion du cinéma Eldorado. Exploitation administrative, technique, commerciale et financière du cinéma Eldorado.

Identifiant de la procédure : 943bd5fc-ba71-447d-89a4-c60afd0c04f4

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92130000 Services de projection de films cinématographiques

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : SAINT PIERRE D'OLERON

Code postal : 17310

Subdivision pays (NUTS) : Charente-Maritime (FRI32)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 3,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Informations complémentaires : Le concessionnaire assurera : l'ensemble des relations avec les usagers ; le recrutement et le management du personnel nécessaire au fonctionnement de l'équipement ; l'acquisition et le renouvellement du mobilier nécessaire à l'exploitation, ainsi que des fournitures nécessaires à l'exploitation ; la mise en œuvre d'une stratégie commerciale, notamment marketing pour assurer la fréquentation du cinéma ; l'exploitation et la maintenance des salles et installations techniques, ainsi que la gestion technique courante et l'entretien / nettoyage des bâtiments et de leurs installations. La Communauté de communes conservera à sa charge les obligations de gros entretien et de renouvellement des biens mis à disposition ; l'exploitation de recettes annexes : location publicitaire, mise en place d'animations cinématographiques et organisation de spectacles et réunion privés ; le respect des 3 labels (recherche et découverte, jeune public, patrimoine et répertoire) ainsi que du classement art et essais ; mise en place de créneaux horaires à destination de certaines catégories d'usagers (scolaires, associations,...) ; la sécurité et le gardiennage des espaces, d'une façon générale la gestion administrative financière et comptable. Le cinéma comprend : 1 salle de cinéma numérique de 102 places + 4 emplacements PMR avec local de projection ; 1 salle de cinéma numérique de 201 places + 6 emplacements PMR avec local de projection ; 1 salle de cinéma numérique/théâtre de 347 places + 9 emplacements PMR avec local de projection ainsi qu'un espace scénique des loges et 1 réserve ; une partie accueil réception billetterie ; une partie administrative avec bureaux, salle de réunion et annexes ; 2 blocs sanitaires hommes femmes ; annexes techniques.

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Faillite :

Corruption :

Concordat :

Participation à une organisation criminelle :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental :

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Fraude :

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains :

Insolvabilité :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Biens administrés par un liquidateur :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Coupable d'une faute professionnelle grave :

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Païement des cotisations de sécurité sociale :

État de cessation d'activités :

Païement d'impôts et taxes :

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Délégation de service public pour la gestion du cinéma Eldorado

Description : le futur contrat de délégation aura pour objet de confier au concessionnaire l'exploitation administrative, technique, commerciale et financière du cinéma Eldorado. Il exploitera le service à ses risques et périls pour une durée de 5 ans. Cet équipement cinématographique doit répondre notamment aux objectifs suivants : offrir à la population de la communauté de communes une exploitation cinématographique de qualité ; assurer aux scolaires et au jeune public un lieu de découverte et de familiarisation avec le cinéma ; permettre la diffusion de spectacles.

Identifiant interne : DSP2024-02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 92130000 Services de projection de films cinématographiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Charente-Maritime (FRI32)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 60 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 3,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : le dossier de consultation des entreprises (DCE) sera mis à disposition gratuitement aux candidats qui seront admis à présenter une offre. La Commission de délégation de service public (CDSP) dressera la liste des candidats admis à présenter une offre après examen de leur candidature au regard des critères de sélection. Les candidatures seront transmises par voie électronique sur le profil acheteur marchés sécurisés. Une fois que la CDSP aura dressé la liste des candidats admis à présenter une offre, la collectivité mettra à disposition des candidats un document définissant les caractéristiques quantitatives et qualitatives des prestations. L'autorité habilitée à signer la convention, après avis de la CDSP, négociera avec un ou des candidats et saisira l'assemblée délibérante du choix du concessionnaire et du projet de contrat de délégation de service public 2 mois au moins après la date d'ouverture des offres par la CDSP.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Habilitation à exercer l'activité professionnelle - Pièce 1

Description : Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) datée et signée permettant d'identifier le candidat (dénomination, adresse, forme juridique) avec pouvoir de la personne physique habilitée à signer. En cas de candidature groupée, une lettre commune doit indiquer l'identité de chaque membre du groupement et du mandataire ainsi que la forme du groupement (solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire).

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Habilitation à exercer l'activité professionnelle - Pièce 1

Description : Cette lettre doit être signée par tous les membres du groupement, ou le seul mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires.

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Habilitation à exercer l'activité professionnelle - Pièce 2

Description : Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée du candidat individuel ou, en cas de candidature groupée, de chaque membre du groupement, attestant : qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 du code de la commande publique ;

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Habilitation à exercer l'activité professionnelle - Pièce 2

Description : Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée du candidat individuel ou, en cas de candidature groupée, de chaque membre du groupement, attestant : que les renseignements et documents relatifs à ses

capacités et aptitudes, exigés en application de L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8 du même code, sont exacts ;

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Habilitation à exercer l'activité professionnelle - Pièce 2

Description : Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée du candidat individuel ou, en cas de candidature groupée, de chaque membre du groupement, attestant : qu'il respecte les obligations d'emploi des travailleurs handicapés prévues aux articles L. 5212-1 et suivants du code du travail.

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Habilitation à exercer l'activité professionnelle - Pièce 3

Description : Extrait, de moins de trois mois, de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (modèle K bis) ou équivalent étranger.

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Habilitation à exercer l'activité professionnelle - Pièce 4

Description : Copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire. Le candidat produit également les éléments permettant de justifier les capacités et aptitudes des autres opérateurs économiques que le candidat présente dans sa candidature et de prouver qu'il en disposera pendant toute l'exécution du contrat.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière - Pièce 5

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations similaires à l'objet de la présente consultation réalisés au cours des 3 derniers exercices ou DC2.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière - Pièce 6

Description : Les bilans et comptes de résultats des 3 derniers exercices (comptes certifiés) ou des seuls exercices clos si la date de création est inférieure à 3 ans - déclarations bancaires appropriées (lettre de référence d'au moins une banque commerciale). Le cas échéant, tout élément de nature à faire apparaître la capacité et la solidité financière du candidat.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière - Pièce 7

Description : Attestations d'assurances responsabilité civile et professionnelle pour l'activité objet de la délégation.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle - Pièce 8

Description : présentation de l'entreprise. En cas de groupement, devront être clairement précisés : l'identité, le rôle et, eu égard aux compétences, la complémentarité de chacun des membres du groupement dans le cadre du projet ; son savoir-faire en matière de réalisation et d'exploitation en rapport avec l'objet de la délégation ;

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle - Pièce 8

Description : les références pertinentes vérifiables du candidat au cours des trois dernières années pour les missions d'exploitation, relatives à des prestations similaires à celles faisant l'objet de la présente consultation ; note décrivant les moyens techniques et humains du candidat (effectifs par catégorie de personnels, qualifications, outillage, matériels, équipements techniques).

Critère :

Nom : Niveaux spécifiques minimaux exigés

Description : Si pour une raison justifiée, un candidat n'est pas en mesure de fournir l'une des pièces susmentionnées, il est admis à fournir tout autre document équivalent et à prouver sa capacité économique et financière et sa capacité technique et professionnelle par tout autre moyen.

Critère :

Nom : Niveaux spécifiques minimaux exigés

Description : De façon générale, les candidats pourront présenter des pièces complémentaires, qu'ils jugeraient utiles pour démontrer leurs capacités, et pour l'appréciation de leur candidature au regard des critères de sélection.

Critère :

Nom : Niveaux spécifiques minimaux exigés

Description : Plusieurs candidats peuvent se grouper pour présenter une seule candidature et une seule offre. Les justifications à produire, quant à la situation et aux capacités des candidats, devront être produites pour chaque membre du groupement. Une seule lettre de candidature, signée par l'ensemble des membres du groupement, ou signée par le mandataire dûment habilité.

Critère :

Nom : Niveaux spécifiques minimaux exigés

Description : En cas de candidature déposée sous forme de groupement, aucun changement de la composition ou de la forme du groupement ne sera autorisé après le dépôt de la candidature. Les membres du groupement devront désigner un mandataire qui sera l'interlocuteur unique du pouvoir adjudicateur.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité, pertinence et adaptation des moyens et compétences mis en œuvre par rapport aux missions que le délégataire devra exécuter.

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité, cohérence et fiabilité financières de l'offre.

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité des services apportés à l'utilisateur.

Critère :

Type : Qualité

Description : Capacité à exploiter et à commercialiser un cinéma.

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché : Protection des informations particulièrement sensibles

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :
<http://www.marches-securises.fr/>

Canal de communication ad hoc :

URL : <http://www.marches-securises.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requisite

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 30/01/2025 à 13:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Informations auprès du Tribunal administratif de Poitiers. Avant la signature du contrat recours en référé précontractuel (art. L. 551-1 et svt du CJA), après ladite signature recours en référé contractuel (art. L. 551-1 et svt du CJA) ou recours de pleine juridiction contre le contrat.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté de Communes de l'Île d'Oléron (17)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Communauté de Communes de l'Île d'Oléron (17)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Poitiers

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté de Communes de l'Île d'Oléron (17)

Numéro d'enregistrement : 24170062400026

Adresse postale : 59 route des Allées CS 70085

Ville : SAINT-PIERRE D'OLÉRON

Code postal : 17310

Subdivision pays (NUTS) : Charente-Maritime (FRI32)

Pays : France

Adresse électronique : service-marches@cdc-oleron.fr

Téléphone : +33 546472468

Télécopieur : +33 546471288

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.cdc-oleron.com/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Poitiers

Numéro d'enregistrement : 17860004500029

Adresse postale : 15 rue de Blossac CS 80541

Ville : POITIERS CEDEX

Code postal : 86020

Subdivision pays (NUTS) : Vienne (FRI34)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta.poitiers@juradm.fr

Téléphone : +33 549607919

Adresse internet : <http://poitiers.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : dd165aaf-55f2-4204-9127-cd1d4d2e434e - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 02/12/2024 à 16:58

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/12/2024